

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE**
D'ENGLEFONTAINE**NOMBRES DE MEMBRES**

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Membres présents : 11
- Membres en exercice : 14
- Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation et d'affichage :
28/03/2024

Séance du 11/03/2024 rattachée
au Procès-Verbal

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'ENGLEFONTAINE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Madame Sandra PLUCHART : Maire.

PRESENTS : Mesdames PLUCHART Sandra, LEMOINE Laëtitia, FONTAINE Valérie, Charlotte DUPUIS, Françoise RAVERDY et BILOT Naïma, Messieurs LEGROUX, Christophe PAYAGE Sébastien, CARDOSO Dominique, POTTIE Jean-Pascal, BARBAY Daniel et

PROCURATIONS :

M. ROBART Philippe à M LEGROUX Christophe
Mme MARECHAL Claire à M. PAYAGE Sébastien
M GUILBAUT Bernard à Mme RAVERDY Françoise

Demande de subvention ADVB – Rénovation qualitative des trottoirs de la rue de l'église et voirie communale

Madame la Maire informe le Conseil Municipal de son intention de procéder à la rénovation qualitative des trottoirs et la rénovation voirie communale

Elle soumet à l'assemblée le devis estimatif en vue de l'octroi de deux subventions susceptibles d'être allouée à la Commune d'Englefontaine.

Madame la Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune a la possibilité de bénéficier de deux subventions ADVB :

- ADVB aménagement et équipements pour la rénovation qualitative des trottoirs pour un montant de 94 359€ HT
- ADVB Voirie communale pour la rénovation de voirie pour un montant de 21 893€ HT.

Sur la base des prix courants actuels, le projet est estimé à 357 363.50 € HT. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les montants sollicités :

Ressources	Montant	Taux sollicité	Montant sollicité
Montant de l'opération totale	357 363.30 €		
Maitrise d'œuvre	19 654.98 €	50%	9827.00 €
Montant subventionnable ADVB Trottoirs qualitatifs	188 718.28 €	50%	94 359.00 €
Montant subventionnable en voirie communale	43 786.00 €	50%	21 893.00 €

DCM-2024-16

Autofinancement			250 939.28 €
Total des travaux HT	377 018.28 €		
Total des travaux TTC	452 421.94 €		

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à main levée acceptent à l'unanimité cette proposition :

- DECIDE la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- APPROUVE le devis estimatif dont le montant s'élève à la somme de 357 363.50 € HT
- SOLLICITE l'attribution des subventions ADVB 2024
- DEMANDE que cette dépense soit inscrite au Budget
- AUTORISE Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Sandra PLUCHART